



PROVINCE
de **NAMUR**
Culture



BibLoc. *Nam*

**Le Bulletin de liaison
des Bibliothèques
publiques de la province
de Namur**

Numéro 14 - Mai 2010

Éditorial

Les bibliothécaires ont conscience de l'actuelle évolution galopante – en sens divers –, des pratiques de lecture. La lecture ne décline pas ; par contre, le recours au livre diminue, faisant place à de nouvelles façons de lire. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'impatience que Steve Jobs suscite en annonçant la prochaine naissance de son Apple i-pad destiné à concurrencer les Kindle et autres liseuses.

La grande enquête sur les pratiques culturelles des Français¹ confirmait en 2008 l'impression de baisse de la lecture mais la plus grande prudence s'impose devant les résultats de telles enquêtes. En effet, désormais livre, presse et multimédia s'interpénètrent : on « lit » la radio et on « feuillette » la presse sur le net. « Avec le numérique et la polyvalence des terminaux aujourd'hui disponibles, la plupart des pratiques culturelles convergent désormais vers les écrans : visionnage d'images et écoute de musique bien entendu, mais aussi lecture de textes ou pratiques en amateur, sans parler de la présence désormais banale des écrans dans les bibliothèques, les lieux d'exposition et même parfois dans certains lieux de spectacle vivant. Tout est désormais potentiellement visualisable sur un écran et accessible par l'intermédiaire de l'internet. »

Mais les bibliothécaires ont-ils pris conscience que cette évolution, outre l'omniprésence de l'écran, avait aussi apporté un nouveau rapport à l'écrit, y compris à la production d'écrit ? « Longtemps réputées en déclin à cause du rythme de la vie moderne et de la TV, les pratiques d'écriture non professionnelles – lettres, journal intime, carnets de voyage, etc. – ont connu grâce aux courriers électroniques, textos ou SMS, blogs et pages web, une résurrection inattendue. Ces nouvelles techniques ont fait de chacun sinon des écrivains, du moins des écrivants. »² Et l'on pourrait ajouter à cela l'engouement d'un certain

public pour les ateliers d'écriture et d'un autre pour les soirées slam...

Ces ateliers d'écriture et ces soirées slam rappellent que le rapport au texte est devenu aussi un rapport social, une source de convivialité. Les animations – dont le nombre croît sans cesse – que proposent les bibliothèques publiques s'inscrivent dans ce contexte et prouvent que la lecture devient de moins en moins un acte purement solitaire. Autour d'un kamishibai, en pyjama, un pinceau à la main, peu importe, mais désormais les textes se partagent. Le mouvement ne s'arrêtera pas. Il ne s'agit pas d'une mode. Les jeux vidéos découverts par les adolescents des années nonante passionnent aujourd'hui les jeunes adultes et le temps viendra où ils passionneront aussi les seniors... Chacun vieillit en gardant ses propres pratiques culturelles. N'oublions donc pas de garder un œil sur celles des générations qui nous précèdent et surtout sur celles que les plus jeunes nous apportent dans l'enthousiasme. Nous pouvons toujours lire dans notre bain mais nous ne pouvons pas imposer à autrui notre façon de lire. La compréhension du texte est plurielle, prétendaient les théoriciens de la littérature des années septante et quatre-vingt. Désormais les techniques et supports de lecture, les médias vecteurs d'écrit, la façon d'appréhender le texte et les interactions qu'il suscite sont eux aussi pluriels. Et n'est-ce pas une richesse ?

Françoise Dury

1 « Les pratiques culturelles de Français à l'ère numérique : enquête 2008 » est téléchargeable sur <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr>. Je me réfère aux propos d'Olivier Donnat, cheville ouvrière de cette enquête, lors de son exposé à la Journée du Livre (8 février 2010).

2 « Une radiographie des loisirs d'intérieur » dans *Faits & gestes : Débats & Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles*, n° 31, automne 2009, p. 9.

Sommaire

- Le livre fou « Dessine-moi un mouton » à la Bibliothèque de Florennes	3
- Des livres fous, fous, fous !!! à la Bibliothèque de Ciney	4
- Échos des animations de la Bibliothèque de Mettet	5
- Une bibliothèque se présente : Flawinne	5-6
- Découverte de la culture arabe à la Bibliothèque de Rochefort	6
- Animation kamishibai à la Bibliothèque de Floreffe	7
- Le coup de coeur d'une bibliothécaire	7
- Des contes sur la violence à la Bibliothèque de Florennes	8
- Lire à l'heure du numérique	8-9-10
- Petite bibliothèque gourmande à la Bibliothèque de Rochefort	11
- Le bibliobus de prêt direct - Évolution en 10 ans...	11
- Le prix Ado-lisant à la Bibliothèque de Rochefort	12
- Quelques animations en photos à la Bibliothèque d'Assesse	12
- Tissez des nouveaux liens...	13
- Atelier de généalogie à la Bibliothèque d'Assesse	14
- Petit à petit... construire une « malle » pour les tout-petits : coups de coeur jeunesse	15

Le livre fou « Dessine-moi un mouton » à la Bibliothèque de Florennes

Du 1^{er} au 12 février 2010 à la Bibliothèque-bergerie de Florennes, l'animation annuelle du Livre fou a eu lieu. Après le dragon en 2009, le thème « le mouton » a été retenu. Pourquoi avoir choisi cet animal ? On le croise régulièrement dans nos campagnes, mais le connaît-on bien ? Le mouton est l'un des premiers animaux à avoir été domestiqué. Élevé dans le monde entier, il a marqué l'histoire de l'agriculture, mais a aussi laissé des traces dans de nombreuses légendes, dans les grandes religions et dans les diverses cultures.

Nous avons proposé aux classes de réaliser un livre fou sur ce thème.

Pour rappel, un livre fou, c'est : débloquer l'imaginaire, s'exprimer librement, inventer une histoire, choisir des mots, découvrir et utiliser du vocabulaire adapté, des expressions, opter pour un support original. C'est aussi travailler en groupe, partager des idées, découvrir les autres, être tolérant... Le tout forme un « livre » inattendu, inhabituel...

Sept livres fous ont été mis en valeur lors de cette quinzaine à la Bibliothèque avec d'autres ouvrages d'éditeurs se rapportant au thème. Ces livres seront aussi exposés lors du week-end « Fermes ouvertes » à la Bergerie « Par-delà l'eau » de Flavion. Quelle fierté pour nos artistes en herbe !

Pas moins de 345 enfants ont été accueillis en quinze jours. Nous avons parcouru avec eux le monde des histoires, une exposition composée de panneaux didactiques et d'objets liés au sujet. L'opportunité a ainsi été donnée de mieux connaître cet animal tout doux, tout

frisé. Le soir, les bibliothécaires n'ont pas compté les moutons pour s'endormir !

Le samedi 13 février, une matinée jeux de société « Lire pour jouer, jouer pour lire » a été organisée en partenariat avec la Ludothèque et le Club de jeux « La boîte s'ouvre ». Beau succès ! Vingt-sept enfants de 4 à 12 ans ont pris plaisir à jouer. Une expérience à renouveler (en poussant les murs) !

En clôture de cette quinzaine, le vendredi 19 février à 19 heures, nous avons organisé une soirée contée. Un rendez-vous devenu au fil des mois incontournable pour certains enfants. Ceux-ci, maintenant rôdés à ce rituel mensuel, ont écouté avec attention et curiosité des contes sur le mouton.

*Véronique, Nicolas et Anne-France
Bibliothèque de Florennes*



Des livres fous, fous, fous !!! à la Bibliothèque de Ciney

Pour la troisième fois, la Bibliothèque L'Air Livre, le Centre Culturel, l'AMO Le Cercle et la Ligue des Familles se sont associés pour organiser ce rendez-vous devenu incontournable qu'est l'exposition de Livres fous.

Après les thèmes du grenier et de la mer qui avaient déjà rencontré un franc succès, c'est le cirque qui a cette fois inspiré les enfants des classes de l'enseignement fondamental de Ciney et de la région. 24 classes ont répondu à l'appel lancé par les organisateurs en début d'année scolaire en créant un livre et son histoire qui a été ensuite mis en valeur dans la salle d'exposition du Centre culturel. Mis à part le thème, aucune contrainte n'est imposée. C'est pourquoi nous avons pu constater une fois de plus que l'imagination et la créativité des enfants sont sans limite. Les 458 enfants participants ont été récompensés par différents lots dont des bons d'achat pour des livres et des places de théâtre mais ils ont surtout été invités à participer à des visites guidées de l'exposition, à de l'initiation aux techniques de jonglerie, à des visites ludiques de la bibliothèque et de l'AMO ainsi qu'à des séances de contes sur le thème du cirque. Lors d'une séance tout public, le mercredi à 14h, Valérie Verstraelen de la Bibliothèque principale de Namur section jeunesse a

d'ailleurs relevé le défi de raconter des histoires et de faire découvrir des livres surprenants à pas moins de 57 enfants. Bravo et merci à elle !

Durant la quinzaine qu'a duré l'exposition, 10 classes d'enfants de maternelle et de 1^{ère} et 2^{ème} primaires, créateurs de Livres fous ont visité la bibliothèque L'Air Livre. Grâce à des jeux adaptés créés par les bibliothécaires, ils ont découvert et manipulé toutes sortes des livres. Certains ont exprimé spontanément l'envie d'y revenir, d'autres sont déjà venus s'y inscrire dès le lendemain.

À la demande de tous, rendez-vous est déjà pris pour une 4^{ème} édition !

Michèle Alexandre
Bibliothèque de Ciney



Échos des animations de la Bibliothèque de Mettet

Une soirée contes pour adultes a clôturé l'année 2009

Les personnages de Marie-Rose Legrain, débordants d'émotions, parfois d'humour ou de tristesse, nous ont rejoints le temps d'une soirée de contes dont quelques-uns en wallon. Issues du pays noir ou de la Basse-Sambre, ces histoires ont été suivies d'un verre de l'amitié et d'un partage fort convivial.

La soirée pyjama

Rassemblés devant le kamishibai, près de 60 enfants sont venus découvrir les histoires de Karine lors d'une soirée-pyjama. Ils étaient ravis de résoudre les devinettes et de chanter en chœur puis de s'exprimer par un bricolage qu'ils ont réalisé et présenté ensuite en ombre chinoise.

L'abécédaire

Qu'est-ce qu'un abécédaire ? Les enfants de la classe de Madame Martine ont découvert les différents abécédaires présentés par Marie-Claude de la Bibliothèque principale de la Province de Namur.

Ils en ont réalisé un sur le thème des prénoms. N'est-ce pas réussi ? Vous pouvez venir l'admirer à la Bibliothèque.

Marie-Agnès Wavreille
Bibliothèque communale de Mettet



Une bibliothèque se présente : Flawinne



Une métamorphose pour la lecture.

Pousser les portes de la bibliothèque de Flawinne, c'est découvrir...

Comme certaines autres petites bibliothèques, la Bibliothèque de Flawinne vient de prendre un tournant décisif.

Au départ bibliothèque paroissiale installée dans deux petites pièces qui n'avaient plus connu de rénovation ni d'aménagements depuis belle lurette, la Bibliothèque

de Flawinne, avouons-le, n'attirait plus les foules !

La constitution du Réseau local namurois en 2005 et l'entrée de Flawinne dans celui-ci va provoquer un électrochoc salutaire : la répartition et l'affectation des subsides changent radicalement, les règles de fonctionnement se professionnalisent... et le curé, désireux de passer la main, se tourne vers le « comité d'animation » du village qui n'en était pas à son premier défi.

C'est alors qu'entre en scène un groupe motivé par ce projet de sauvetage, huit personnes intéressées par le projet, guidées par Michel Body et Dominique Renier, présidente du Comité d'animation de Flawinne. Ensemble, ils prennent le dossier en mains et aident la Bibliothèque à passer le cap. « Nous ne pouvions vraiment pas abandonner cette petite bibliothèque qui faisait partie intégrante de la vie de notre village. Seulement nous étions conscients que, si elle voulait continuer son cheminement, elle devait impérativement déménager afin d'offrir une image beaucoup plus dynamique, moderne et professionnelle de la lecture publique », explique Dominique Renier.

Pour relever ce défi, l'équipe s'attelle à tenter de trouver un nouveau local pour héberger la Bibliothèque. Dominique Renier propose d'initier un dossier de rénovation pour l'ancienne école gardienne du village, déjà en partie occupée par d'autres associations avec lesquelles il faudra trouver un modus vivendi. La cohabitation est maintenant bien définie et la Bibliothèque occupe toute l'aile droite du bâtiment.

La Ville de Namur, propriétaire des bâtiments, a mené la restauration. Les travaux se sont terminés en septembre 2008 et la Bibliothèque, qui a conclu une convention spécifique avec la Ville de Namur, a investi les nouveaux locaux fin octobre.

À l'intérieur du bâtiment, un couloir lumineux vous entraîne vers la Bibliothèque, qui bénéficie d'une architecture très contemporaine : murs ajourés, luminosité étudiée, couleurs gris et rouge... : un local moderne, bien structuré et accueillant.

Dans cet espace de 150 m², l'équipe a su conserver une unité tout en proposant aux visiteurs plusieurs « espaces » spécifiques. Ainsi, les petits seront attirés par de jolis meubles à leur taille, une étagère en forme de fusée, un tapis joliment coloré... alors que les adultes s'orienteront vers les tables de travail ou les étagères, grises et rouges elles aussi, garnies de nouveautés. Le mobilier tout neuf est un atout. La Bibliothèque en possède d'autres : le parking spacieux permet un stationnement aisé, l'accès des personnes à mobilité réduite est assuré... D'autre part, la Bibliothèque a d'ores et déjà établi des partenariats



avec les écoles proches. Par exemple, l'équipe s'est impliquée dans le projet de la « Bataille des livres » en mettant un jeu d'ouvrages à la disposition des écoles. D'autre part, la Bibliothèque dispose d'un bel espace aéré et clair qui jouxte ses locaux et qui pourra être utilisé pour diverses animations.

Enfin, la Bibliothèque dispose d'un budget d'acquisition alloué par la Ville et est en constante relation avec la Locale-pivot. Sans oublier que la constitution du catalogue collectif lui permettra de voir ses collections accessibles à tous sur le site Internet du Réseau.

Les projets sont nombreux et ambitieux, l'équipe mobilisée et enthousiaste, les lecteurs répondent à l'appel... Oui, la bibliothèque de Flawinne est bien vivante !

Annie Liéart

Bibliothèque communale de Namur

Découverte de la culture arabe à la Bibliothèque de Rochefort

Durant le mois de février 2010, la Bibliothèque communale a réalisé un partenariat avec le Centre culturel, le CID Inter J (Centre d'information et de documentation pour jeunes) et différentes associations de l'entité de Rochefort.

Le projet consistait en la découverte de la culture arabe (connaissance, acceptation et respect d'autres styles de vie). Spectacles, expositions, stages et ateliers étaient mis à l'honneur. Les personnes intéressées passaient d'un lieu à l'autre (Centre culturel, Librairie « Libre à toi », Bibliothèque communale, Galerie Esquisse, Gîte d'étape de Han-sur-Lesse, Centre des jeunes).

Grâce à la recherche et à l'achat d'ouvrages sur la culture arabe par Sybille Gravé (Bibliothèque centrale de Namur), la Bibliothèque a pu proposer de nombreux ouvrages sur le thème. Les visiteurs pouvaient réserver les livres pour les emprunter par la suite : une quarantaine de réservations et de nouveaux lecteurs. En parallèle, l'exposition « Les outils de l'écriture » du Service de la Culture de la Province de Namur était installée dans la Salle de lecture. La partie « calligraphie arabe » nous avait été réservée. Neuf groupes scolaires et autres sont venus s'imprégner de cette

culture. Katherine a fait le guide pour faire découvrir l'écriture et la calligraphie arabes.

Nous avons été surprises de l'intérêt que les personnes ont montré pour cette culture.

Claudine Germain et Katherine Demin
Bibliothèque de Rochefort



Animation kamishibai à la Bibliothèque de Floreffe

... « On m'a assuré, dit le Chat, que vous aviez le don de vous changer en toutes sortes d'animaux... »

Aussitôt lu, aussitôt réalisé !!!

En effet, ce samedi 23 janvier, une dizaine d'enfants ont conçu une planche de kamishibai personnalisée. Après avoir regardé et écouté l'histoire du Chat botté « lové » dans son butaï, ils ont pu, l'espace d'un court moment, s'essayer, chacun, à l'art de raconter.

Et en avant les histoires !

... « le Chat se présenta à lui, le défiant de se transformer en un grand animal, comme par exemple... » :

un ornithorynque, un dauphin, un cheval multicolore, une libellule géante ou encore un lapin et ça, ce sont les enfants qui le disent, ne vous en déplaise ! Leur imagination a transformé l'ogre et le conte en toutes sortes de créatures animales ou autres.

Un moment où conte et kamishibai ne font plus qu'un avec, en prime, la touche qui vient « chambouler » les enfants et leur humour.

Une belle rencontre autour de la lecture et de la création artistique.

Isabelle Lallemand, Bibliothèque de Floreffe

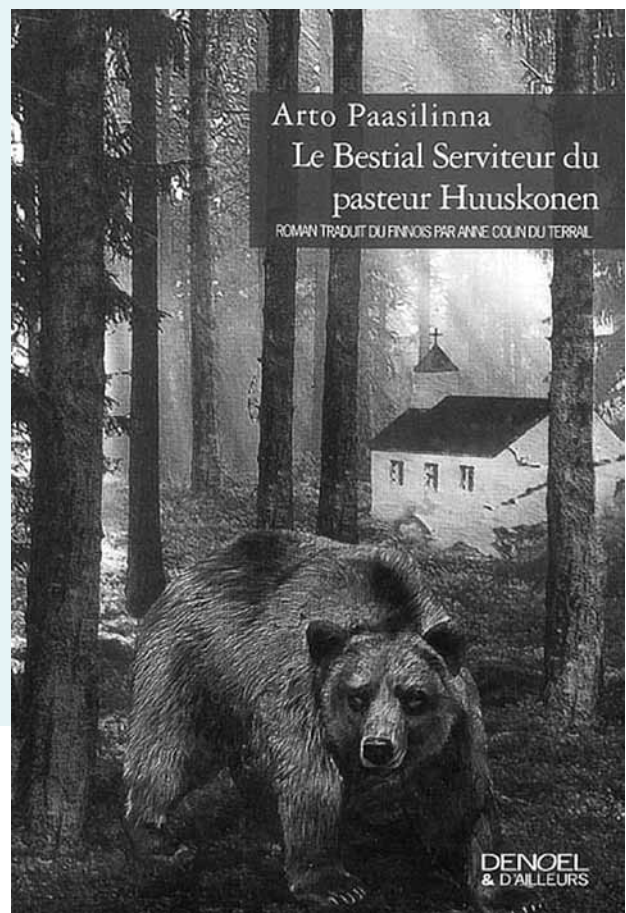


Le coup de coeur d'une bibliothécaire

Après « Le lièvre de Vatanen », « La douce empoisonneuse », « Petits suicides entre amis et autres merveilles déjantées », Arto Paasilinna nous offre le tour d'Europe par mer d'un pasteur finlandais, qui a perdu la confiance de ses supérieurs, sa foi et sa femme, et de son orphelin d'ourson – vite devenu ours – de compagnie pré-nommé Belzeb. De tanières en bateaux, de rencontres loufoques (comme un vendeur de saunas finlandais à Chypre) en sermons échelonnés (dans les bas-fonds d'Odessa ou Southampton), de Sonia la biologiste qui hiberne avec l'ours pour en étudier les mœurs à Tania l'opératrice radio russe perdue sur une île de la mer Blanche, le pasteur Huuskonen cherche en fait un sens à sa vie et croit le trouver dans d'infimes « contacts » avec les non-Terriens. Tout cela donne, vous l'avez compris, un récit drôle et désopilant où vous découvrirez le javelot vertical, nouvelle discipline sportive pratiquée dans les puits, ou le moyen d'apprendre à un ours le service à table et la prière communautaire. Préparez vos mouchoirs : vous allez pleurer de rire !

Arto Paasilinna, « Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen », traduit du finlandais par Anne Colin du Terrail, éditions Denoël, 2007, 309 p. ou éditions Gallimard, 2008, Folio n° 4815, 365 p.

*Françoise Dury
Bibliothèque centrale et itinérante de Namur*



Des contes sur la violence à la Bibliothèque de Florennes

Le mercredi 10 février, alléchés par l'odeur des crêpes préparées par notre partenaire de la Commission Violence A.M.O. Jeunes 2000, plus de quarante enfants ont assisté à la lecture de contes sur la violence. Un choix de contes pas évident... Il ne faut pas horrifier nos bambins. Nous avons voyagé à travers les époques et les pays avec « Rafara » en Afrique, « Le vilain petit canard » sous forme de kamishibai, « Barbe bleue » en Europe et en Inde et des intermèdes musicaux assurés par un talentueux joueur de cithare indienne, Monsieur Leclercq. Les 160 crêpes ont été avalées en moins d'une heure. Les ogres des histoires étaient-ils parmi nous ?

Véronique, Nicolas et Anne-France
Bibliothèque de Florennes



Lire à l'ère du numérique



La lecture à l'ère numérique suscite bien des réactions dans le landernau des métiers du livre... Pour certains, le commerce numérique du livre dans nos pays (Belgique, France...) atteint à peine 0,1 % du marché et ne vaut pas qu'on s'y attarde très longtemps pour le moment, tandis que d'autres pointent qu'il progresse allègrement chaque année, que le bouleversement est inéluctable, que nous ne devons donc pas louper le coche !

Pour certains, la lecture-plaisir sur écran est impossible mais d'autres rappellent que le roman n'est pas tout le livre et que le confort de lecture des « liseuses » s'améliore... tandis que certains, s'appuyant sur les enquêtes analysant les pratiques culturelles des Fran-

çais ou des Belges francophones, soulignent qu'il peut s'agir là de la réaction d'une génération qui a appris à lire avant d'utiliser un ordinateur mais que la génération suivante risque de voir les choses autrement.

Pour certains, le scepticisme est de mise à propos de la place du libraire physique dans l'achat de livres numériques (c'est si simple par internet, pourquoi passer par son libraire ?) tandis que des libraires indépendants innovent et se battent pour garder leur part de marché ou que quelques entreprises (principalement Numilog) commercialisent un produit adapté aux pratiques des bibliothèques publiques : un vaste catalogue de livres numériques et de livres audio, qui peuvent être consultés sur place ou prêtés à distance aux lecteurs inscrits à la bibliothèque.

Un colloque organisé les 8 et 22 février 2010 par le Service des Lettres et du Livre de la Communauté française a traité toutes ces questions¹ et d'autres encore, qui devraient interpeller les bibliothécaires, même si – et on ne peut que le regretter – les intervenants comme les participants étaient principalement des éditeurs et des libraires.

D'emblée, il faut savoir de quoi on parle et ne pas confondre livre numérique avec lecture numérique, d'une part, et livre numérique avec commerce numérique du livre, d'autre part.

Le livre numérique

Il semble évident aujourd'hui que l'offre de livres numériques se développe de façon incohérente. Néanmoins les appareils de lecture réapparaissent, de bien meilleure qualité qu'il y a quelques années, et un format semble s'imposer peu à peu (epub), sans que rien ne soit encore sûr. Or sans format unique, le livre numérique ne décollera jamais. Pourtant, il semble qu'il puisse trouver sa place en bibliothèque. Le bibliothécaire lui verra au moins deux avantages : il permet de prêter plusieurs œuvres sur un même support, donc de proposer des thématiques, et il offre la possibilité de grossissement des caractères (or les livres en grands caractères connaissent un succès grandissant). Son développement dépend de l'évolution de la normalisation et du coût des appareils de lecture encore fort élevé pour un usage individuel. Son expansion tient aussi à la largeur du catalogue proposé (en français...). Cela revient à encourager la numérisation des fonds d'édition car, sans livre numérisé, pas de livres numériques à proposer au public. C'est ce que tente de faire modestement le PEP's ou « Préservation et exploitation des patrimoines », initiative de la Communauté française. Quant à Gallica, l'opération de numérisation de documents financée par l'État français (qui vient d'annoncer qu'il y injecterait 750 nouveaux millions d'euros), elle présente l'avantage d'une numérisation destinée au long terme et d'un réel travail éditorial (notices complètes...). Elle n'arrive bien sûr pas à concurrencer sur la quantité un monstre comme Google qui vise avant tout la disponibilité et l'exploitation immédiates d'un maximum d'œuvres, sans trop se préoccuper des objections à ce type d'entreprise que la presse a régulièrement mis en lumière.

Le passage du livre du support papier au support numérique pose d'évidents problèmes de droits d'auteurs car les contrats d'édition ne prévoyaient pas, jusqu'il y a peu, de clauses concernant l'exploitation numérique des œuvres. Or celle-ci peut générer des téléchargements illégaux, des œuvres dont l'auteur n'est plus identifié – 50 à 75 % du corpus qui est au cœur des accords Google sont des œuvres orphelines (sans auteurs recensés) –, des mutilations, voulues ou non, des œuvres, etc. Elle peut également susciter chez l'auteur l'envie de se faire éditer dans

une maison qui développe davantage le numérique, alors que beaucoup de contrats d'édition prévoyaient la fidélité de l'auteur à l'éditeur pour ses œuvres présentes et à venir. Par ailleurs, les sites et autres blogs permettent aux auteurs de se promouvoir eux-mêmes ; or s'ils ont cédé leurs droits, ils ne retirent pas grand chose de plus de ce travail de diffusion. Bref, il s'agit de rajeunir de manière pragmatique les rapports auteurs/éditeurs pour définir qui fait quoi dans le rayonnement d'une œuvre et ce, face à l'inattendu des nouveaux modes d'exploitation.

On pourrait en conclure qu'à propos du livre numérique, comme à propos d'autres technologies nouvelles, il existe encore un écart entre ce que la technique permet et notre capacité à l'intégrer dans nos habitudes comme dans nos législations.

Aujourd'hui, la vente de livres numériques est encore un micro-marché mais jusqu'à quand ?

Dès lors, certaines questions ne devraient-elles pas être rapidement prises à bras-le-corps ? La France vit, au rythme du prix unique du livre depuis plusieurs décennies. Ne faudrait-il pas étendre ce prix unique au livre numérique sous peine de voir percer des concurrents venus d'autres horizons, comme la téléphonie mobile par exemple ? (Orange se pousse...) Par ailleurs, en Belgique comme en France, les taux de TVA du livre papier et du livre numérique ne sont pas unifiés. Le moment n'est-il pas venu de reconnaître qu'il s'agit en fait du même produit culturel ?

La lecture numérique

Au-delà des e-books et liseuses, la lecture numérique existe bel et bien depuis des années (on l'appelle le surf sur internet). Dire, par exemple, que les jeunes d'aujourd'hui lisent moins devrait se nuancer en « les jeunes lisent moins de livres » car que d'heures passées devant l'écran pour rechercher de la documentation, lire des mangas ou consulter la presse générale ou spécialisée ! Hélas, cette activité s'exerce le plus souvent sans garantie d'impartialité et de qualité.

Pour pallier ce problème, une offre se développe sous la forme de la diffusion électronique de documents par une plate-forme de services. Cette nouvelle offre peut alors émaner de nouveaux acteurs tout à la fois éditeurs, libraires, bibliothécaires, conservateurs et prestataires de services informatiques.

L'édition électronique n'est pas seulement affaire de contenus mais aussi de liens et de partage ; elle n'est pas seulement affaire de livres mais d'articles à l'unité, de chapitres de livres ou de thèses, de bouquets de documentation, etc. ; elle peut être payante ou gratuite c'est-à-dire offrir du contenu pour vendre des services annexes. Dans ce cas, elle n'est pas seulement destinée aux particuliers mais aussi aux bibliothèques, en particulier aux bibliothèques universitaires.

Des grands éditeurs juridiques ou universitaires proposent ainsi à leurs clients des abonnements à haute valeur ajoutée qui combinent le contenu de leurs livres (disponibles alors grâce à des entrées diverses : par chapitre, en panachant plusieurs titres...), un travail d'enrichissement par annotations, indexations... et un travail de veille documentaire.

Le commerce en ligne du livre

Le numérique est entré dans le monde du livre sous la forme des banques de données professionnelles mises en commun. En Belgique, la Banque du Livre facilite les rapports entre éditeurs (qui y déversent leurs données à propos de chacun de leurs nouveaux titres), distributeurs (qui traitent les commandes des libraires) et libraires (qui y puisent une documentation commerciale à jour et y visualisent le suivi de leurs commandes). Enfin, il s'est développé ces dernières années un com-

merce en ligne de biens culturels dont le livre est un des fleurons. Qui ne connaît Amazon, Fnac.com, Decitre ou Alapage pour ne citer que ceux-là ?

Le marché est actuellement surtout occupé par des agrégateurs (Amazon est le plus important) ou par des chaînes de libraires qui tiennent encore à valoriser dans le commerce en ligne le travail du libraire-conseil (comme Decitre). Cependant des libraires plus petits font parfois le pari de mutualiser un système de vente en ligne et tentent ainsi de protéger leur part de marché ; ils maintiennent le conseil, vendent en ligne via un portail fédératif et ont établi un site logistique qui traite les commandes. Les exemples présentés au colloque sont français : le Portail de la Librairie française, émanation du Syndicat de la librairie française indépendante, tarde à mettre son projet en route pendant que naît, plus modestement, Librest, fruit de la coopération de neuf librairies indépendantes de l'est parisien, qui, depuis mars 2010, partagent un site, une base de données issue d'Electre et de Dilicom, un entrepôt où se déploie la logistique et qui livrent... en vélo dans Paris intra-muros !

Il s'agit bien de créer une plate-forme interprofessionnelle pour ouvrir le marché et éviter le monopole de fait d'agrégateurs qui ne vous donneront jamais, en guise de conseil de libraire, que leurs statistiques de vente moulinées dans un sens ou dans l'autre (« les acheteurs de ce livre ont aussi acheté... »), ce qui ne présente guère d'intérêt pour le lecteur.

En guise de conclusion – car comment conclure la présentation d'un sujet qui évolue chaque jour ? –, je renvoie à la lecture de l'article, plus exhaustif que le mien, de Tanguy Habrand intitulé « L'édition à l'heure du numérique » paru dans « Le Carnet et les instants » n° 156 d'avril-mai 2009. Attention, il date déjà d'un an et il s'est passé depuis lors bien des choses... Gardez l'œil ouvert, amis professionnels du livre...

Françoise Dury
Bibliothèque centrale de Namur

1 Le présent article ne se veut ni synthèse exhaustive ni compte-rendu circonstancié dudit colloque mais bien réflexion impressionniste après digestion des interventions. Je me dois cependant de dire que le Service de la Promotion des Lettres annonce que le colloque sera entièrement visible sur son site et de citer les noms des orateurs : Tanguy Habrand (Ulg, Impressions nouvelles), Vincent Minder (groupe De Boeck), Jean-Baptiste de Vathaire et Marc Minon (Cairn), André Versaille (André Versaille éditeur), Tanguy Roosen et Frédéric Young (SACD, Scam), Olivier Donnat (Ministère de la Culture et de la Communication, France), Evelyne Lentzen (PEP's), Cécile Gass (ULB, Centre interuniversitaire francophone), Christian Ducharme (CD-Script), Didier Long (Euclid), Raphaël Bonaert (Librairie du Midi, Banque du Livre), Guillaume Decitre (Librairie en ligne Decitre), Jérôme Dayre (Atout livre, Librest, Paris)

Petite bibliothèque gourmande à la Bibliothèque de Rochefort

Nous avons réservé l'exposition du Service général des Lettres et du Livre de la Communauté française de Belgique : Petite bibliothèque gourmande.

Le thème était la gourmandise.

Du 1^{er} au 12 mars 2010, treize classes de maternelle de l'entité de Rochefort ont défilé dans notre local pour participer à l'animation que nous avons préparée.

Après la lecture de l'album « Je veux te manger » de Richard Waring, nous nous sommes amusées à faire découvrir la comptine « Oh ! les gourmands » aux petits bouts. Questions, réponses amusantes, rimes et rires, tout était là pour nous détendre.

Un peu de sérieux, voyageons dans le monde d'Arcimboldo et présentons les différents visages si réputés de ce peintre. Allons plus loin, au travers d'albums (Rouge comme une tomate ; Bébés à croquer ; Chiens à croquer / Saxton Freymann), découvrons des fruits et des légumes, joyeux, grincheux, ... plein d'émo-

tions à faire partager.

Travaillons un peu, reproduisons un « Monsieur Gourmand » : collage d'images représentant bonbons, gâteaux, fruits, légumes... sur un visage pré-dessiné à la manière d'Arcimboldo.

Le travail de créativité et de fantaisie a émerveillé les enfants.

Terminons en chanson avec Annie Cordy « Cho Ka Ka O » : ambiance assurée.

Avant de partir les enfants ont pu découvrir la sélection de livres.

Les enfants sont repartis en chantant !

Les treize « Monsieur Gourmand » sont exposés à la Bibliothèque jusqu'aux vacances de Pâques.

*Claudine Germain et Katherine Demin
Bibliothèque de Rochefort*



Le bibliobus de prêt direct évolution en 10 ans...

Quelques chiffres comparatifs de deux années à 10 ans d'intervalle :

1999-2000 :

14 tournées

119 points d'arrêt différents

108 h 40 d'itinérance tous les 15 jours¹

1,5 véhicule²

4,5 temps pleins de bibliothécaires

4 chauffeurs

2009-2010 :

16 tournées

141 points d'arrêt différents

132 h 45 d'itinérance toutes les 3 semaines

1 véhicule

3,5 temps pleins de bibliothécaires

3 chauffeurs

Ce coup d'œil dans le rétroviseur du bibliobus permet de constater que, vu la réduction de personnel, seul le changement de périodicité (passage toutes les 3 semaines au lieu de tous les 15 jours) a permis d'absorber les nouvelles demandes d'arrêts, soit, en 10 ans donc, 22 nouveaux arrêts représentant 26 heures de prestations. Aujourd'hui encore, nous recevons régulièrement des demandes pour des haltes nouvelles et il nous est de plus en plus difficile de les honorer...

Françoise Dury, Bibliothèque centrale et itinérante de Namur

1 = Cumul des tournées calculées de l'heure d'arrivée au premier arrêt du matin à l'heure de départ du dernier de la journée.

2 Le second était dédié pour moitié à un autre type de service.

Le prix Ado-Lisant 2010 à la Bibliothèque de Rochefort

Le samedi 27 février 2010, le Club de Lecture adolescents était invité à la fête du Prix Ado-Lisant 2010.

Le courrier ne nous étant pas parvenu à temps, nous avons dû nous organiser en trois jours seulement. Suite à ce contre-temps, seuls trois ados ont pu m'accompagner. La fête de clôture se déroulait dans les nouveaux locaux de la Bibliothèque du Centre de Woluwé-Saint-Pierre. Une cinquantaine d'adolescents avaient fait le déplacement pour recevoir leurs prix. De nombreux textes ont été mis à l'honneur pour leur originalité, leur qualité d'écriture...

Cette année, Lucie Land, auteure de « Gadji » était invitée à rencontrer les adolescents participants. Cette jeune femme, un peu loufoque, a littéralement subjugué les ados avec son franc-parler, ses récits de voyages et sa manière de vivre qui ont fortement influencé son style d'écriture et le sujet de l'ouvrage. Le roman gagnant du prix Ado-Lisant 2010 a été dévoilé : « Liberté, égalité, chocolat » d'Alex Shearer qui avait fait l'unanimité auprès des jeunes lecteurs.

La nouvelle sélection nous a été présentée :

- *La parole de Fergus / Siobhan Dowd*
- *L'étrange vie de Nobody Owens / Neil Gaiman*
- *Oublie les milles et une nuits / Marco Varvello*
- *Brèves rencontres avec ma mère / Dana reinhardt*
- *De l'autre côté de l'île / Allegra Goodman*
- *Mes deux Allemagne / Anne C. Voorhoeve*

Malgré notre petit nombre, cette après-midi s'est déroulée dans la convivialité. L'expérience est toujours positive pour les ados et moi-même.

À l'année prochaine !

Katherine Demin
Bibliothèque de Rochefort



Quelques animations de la Bibliothèque d'Assesse

Animation « Raconter aux tout-petits », avec Bernadette Mottoule de la Bibliothèque principale de la Province de Namur, le 4 février 2010 et Anne De Spiegelaere, le 22 mars 2010.



Tissez de nouveaux liens...

Par l'entremise de Jean-François de Coster, animateur en chef au Service de la Culture de la Province de Namur, la Bibliothèque principale a été sollicitée par la Maison des jeunes de Viroinval qui souhaitait céder son fonds de livres jeunesse à notre réserve précieuse.

La Maison des jeunes de Viroinval est une asbl subsidiée et reconnue (en catégorie 1) par la Communauté Française (Direction Générale de la Culture – section jeunesse) dans le cadre du décret sur les maisons et centres de jeunes du 20/07/2000.

Ses objectifs principaux sont :

- Favoriser l'épanouissement des jeunes
- Développer chez eux une citoyenneté active et critique, leur sens des responsabilités, leur coopération et leur autonomie
- Viser les échanges intergénérationnels, interculturels
- Favoriser le retissage des liens sociaux

Son public cible :

- Les jeunes entre 12 et 26 ans.

Plus concrètement :

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de communication, de dialogue mais aussi de « détente » (les jeunes aussi ont besoin de souffler) où on s'exerce aux joies et aux difficultés de la vie en communauté. C'est un endroit privilégié qui permet aux animateurs de mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes. C'est un espace de création et donc le point de départ d'activités, d'ateliers et de projets collectifs.

Les projets et les activités sont créés à partir des demandes des jeunes, lesquels sont directement associés à la construction de ces actions (prises de décisions, préparation, évaluation, concrétisation...), les jeunes sont les acteurs de leur projet.

En outre, la Maison des jeunes organise des ateliers « permanents » accessibles (danses, cyber espace, chants, expression graphique, percussions...) pour permettre aux jeunes de découvrir divers moyens d'expression et de création qu'ils n'auraient pas l'occasion de pratiquer ailleurs.

De plus des activités « extérieures » sont organisées : sorties, visites culturelles, rencontres avec d'autres centres de jeunes pour découvrir d'autres horizons, d'autres réalités, ou parfois juste pour s'aérer un peu... C'est ainsi que le 15 mars, par une belle journée printanière, nous nous sommes rendues Régine et moi-même en compagnie de Jean-François de Coster à Viroinval pour y rencontrer Viviane Delizée, présidente très dynamique de la Maison des jeunes ainsi que J-C Dautremont, bénévole, et son épouse, employée.

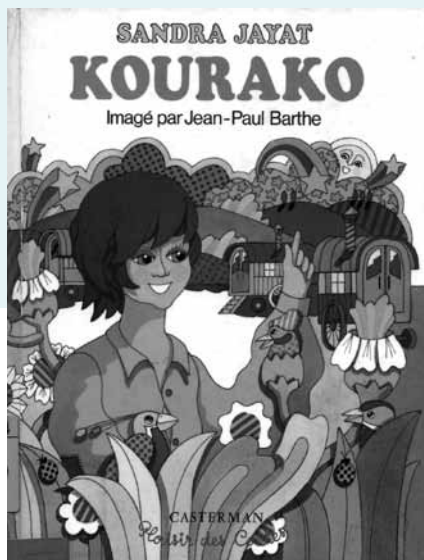
Tous trois nous ont menés à la « caverne d'Ali Baba » où nous avons pu sauver onze caisses de petits trésors en littérature de jeunesse.

Avant de prendre place dans la réserve précieuse de Dinant, ces livres vont être « retriés » par notre équipe afin d'éviter les doublons inutiles, d'éliminer les volumes trop abîmés, de séparer les auteurs et maisons d'édition belges...

Cette « escapade » a également été l'occasion d'échanger nos expériences, nos pratiques, de confronter nos réalités de terrain pour finir par nous rejoindre sur bien des sujets et de s'apercevoir que nos métiers ne sont pas si éloignés les uns des autres ! Des nouveaux liens se sont tissés grâce, aux collaborations transversales... si chères au contrat d'avenir provincial...

*Valérie Verstraelen,
Bibliothèque principale jeunesse*

Texte basé sur le folder fourni par la Maison des jeunes
« Maison des jeunes de Viroinval » - Rue R. Delizée, 11 - 5670 Viroinval - 060/39.03.30



Connaître le passé pour mieux vivre le présent : un atelier de généalogie à la Bibliothèque d'Assesse

En février et mars derniers, suite à une proposition de Jeanne-Françoise Schmitz-van der Stegen, originaire de l'entité, nous avons organisé un atelier de généalogie.

Pour être franche, lorsqu'en fin de séance, cette dame, récemment inscrite à la Bibliothèque, m'a demandé si nous organisions parfois des conférences, pour me parler ensuite de généalogie, je n'ai pas fait de bonds au plafond. Une conférence, et en plus sur la généalogie... tout ça après une séance de prêt où nous avons eu un monde fou...

Mais on ne se refait pas. Alors que je m'apprêtais à décliner la proposition, en expliquant à la dame le plus diplomatiquement possible que nous avons plusieurs projets en cours et qu'on ne pouvait être à la fois au four et au moulin, je me suis mise à lui poser quelques questions. En discutant, j'ai compris que sa demande relative à une éventuelle conférence était une façon de tâter le terrain et qu'en fait son projet dépassait ce cadre et n'avait rien à voir avec la généalogie traditionnelle.

L'heure de fermeture de la Bibliothèque étant passée depuis longtemps, nous avons donc décidé de nous rencontrer la semaine suivante pour qu'elle présente son projet à l'équipe.

Licenciée en histoire, Madame Schmitz-van der Stegen a enseigné à des élèves de l'enseignement technique et professionnel dans une école de Bruxelles jusqu'en 2009. Elle a suivi de nombreuses formations (médiation, écoute, gestion de ressources humaines, analyse freudienne, psychogénéalogie). En tant que bénévole, elle a travaillé pour SOS-solitude et depuis 2008, elle assume un travail d'écoute et d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes travaillant dans le cadre de l'article 60.

Vu son parcours, Madame Schmitz-van der Stegen souhaitait que l'atelier soit accessible au public des personnes en difficulté. Quant à nous, nous collaborons régulièrement avec le CPAS d'Assesse. J'ai donc contacté l'assistant social chargé de la réinsertion professionnelle qui a tout de suite accepté de participer à la réunion.

Voici le projet que Madame Schmitz-van der Stegen nous a présenté :

« L'atelier a pour objectif une découverte historique, factuelle (mariages, divorces, décès, métiers, religions, langues, etc) de l'arbre généalogique de chacun. Mais à cela s'ajoutera une approche plus psychologique (sentiments, valeurs véhiculées par la famille). En effet, chaque individu reçoit en héritage un patrimoine historique mais également

un patrimoine affectif. Tous deux conditionnent de manière déterminante les choix de l'existence. L'objectif final est de permettre à chaque participant de faire connaissance avec son passé, les richesses et les fragilités de celui-ci, afin de vivre plus conscient aujourd'hui. Par ailleurs, le travail fera revivre le patrimoine de notre région. Chaque personne sera invitée à faire son arbre généalogique sur un minimum de trois générations. L'atelier accordera une grande place à la parole et contribuera au développement personnel des participants. Il devrait aider à répondre à la question : entre appartenance, rupture et singularité, qui suis-je ? »

Les explications complémentaires apportées par Madame Schmitz-van der Stegen lors de la rencontre ont fait plus que susciter notre intérêt : elles nous ont passionnés. Madame Schmitz-van der Stegen voulait animer un atelier dans la commune d'où elle est originaire et qui plus est, à la Bibliothèque, lieu qu'elle considère comme hautement symbolique. En ce qui nous concerne, nous avons inscrit la Bibliothèque comme outil de mémoire pour la communauté assessoise dans notre plan de développement. Nous sommes donc tombés d'accord.

Ensemble, nous avons donc décidé des modalités de l'atelier de généalogie. Nous avons prévu 5 séances hebdomadaires de 2 heures, avec un nombre de huit participants au maximum. Nous demandons une participation aux frais de 20 € (5 € pour les personnes envoyées par le CPAS).

Après une séance d'information, huit personnes se sont inscrites. Très vite, la ponctualité et l'assiduité des participants nous ont permis de penser que l'atelier répondait à leurs attentes. À la fin de la dernière séance, l'animatrice a procédé à une évaluation en ma présence : tous les participants ont souligné l'intérêt de l'atelier, la qualité des relations au sein du groupe et l'excellent travail d'animation réalisé par Madame Schmitz-van der Stegen.

Un seul bémol : malgré le relais de qualité dont nous avons bénéficié, aucun des participants n'est venu via le CPAS.

Mais ce n'est que partie remise...

*Dominique Boucher
Bibliothèque d'Assesse*

Petit à petit... construire une « malle » pour les tout-petits : coups de cœur jeunesse

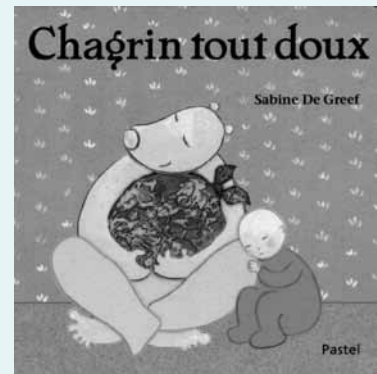
Voici quatre titres « coups de cœur » à glisser dans la malle des tout-petits, à proposer aux jeunes parents, aux puéricultrices... Quatre albums cartonnés qui fonctionnent « du tonnerre » en animation !

Chagrin tout doux / Sabine De Greef

Pastel, 2009
10 €

Une randonnée très rythmée pour apprivoiser le chagrin de bébé : tout d'abord, mettre le chagrin bien au chaud, ensuite le bercer, tout doux, tout doux...

Des illustrations aussi douces qu'un doudou !



Le plus / Cédric Herrman

École des Loisirs (Lou-lou et cie), 2009
9 €

Du plus long au plus « beurk » en passant par le plus « câlinou » ou le plus moche...

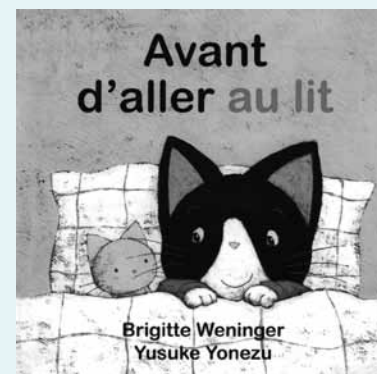
Une série d'animaux rigolos à découvrir en s'amusant.



Avant d'aller au lit / Yusuke Yonezu et Brigitte Weninger

Minedition, 2009
6 €

Un petit livre amusant pour accompagner le rituel du coucher et faire deviner aux tout-petits, facilement et avec beaucoup de tendresse, tout ce qu'ils doivent accomplir avant d'aller au lit.



Mes petits trésors / Édouard Manceau

Tourbillon, 2009
11,75€

Neuf mini-imagiers rangés dans une boîte cartonnée dans lesquels Bibi nous présente sa maison, ses jouets, son jardin, ses vêtements... Au dos de chaque livre, un élément de parcours pour jouer et se raconter des histoires...



Valérie Verstraelen, Bibliothèque principale de Namur




Bibliothèques publiques
en province de Namur



Bibliothèques publiques



PROVINCE
de **NAMUR**
Culture

Bibliothèque principale

Rue Léopold 3/12
5500 Dinant
Tél. : +32(0)82 223 547
Fax : +32(0)82 222 992

regine.piette@province.namur.be
www.province.namur.be

Éditeur responsable : Service de la Culture
Conception&impression : Imprimerie provinciale